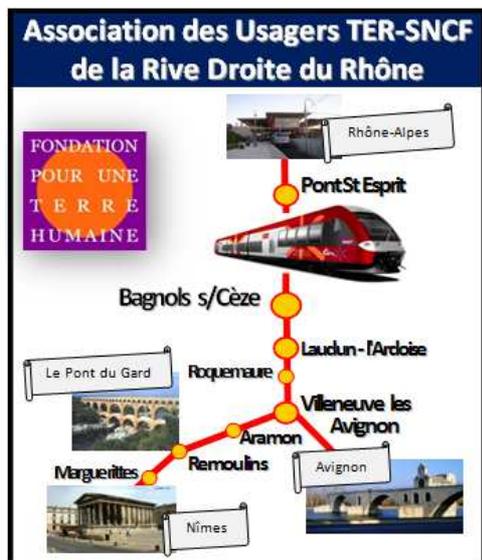


Bagnols sur Cèze,
le 3 novembre 2015



Mesdames et Messieurs
les candidats aux Elections
Régionales

**Objet : Votre positionnement sur le ferroviaire à la Région
Votre positionnement sur la remise en service de la Rive Droite du
Rhône aux Voyageurs**

Mesdames et Messieurs,

Par les dispositions déjà existantes, celles émanant de la dévolution des responsabilités aux collectivités locales, et à terme par les décisions que prendra le Gouvernement en ce qui concerne notamment les Trains d'Equilibre du Territoire d'ici juin 2016, la nouvelle Assemblée Régionale pour laquelle vous sollicitez les suffrages de la population sera amenée à prendre des décisions en matière de ferroviaire.

Afin d'éclairer nos adhérents sur vos intentions en matière de gestion des activités ferroviaires dans notre région, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire connaître votre position sur les sujets suivants :

- ✓ Etes-vous pour le maintien d'un service public unifié du ferroviaire français sous la responsabilité nationale ?
- ✓ En ce qui concerne les TER, dans le système actuel de délégation aux régions, souhaitez-vous que les conventions permettant leur fonctionnement soient signées avec un opérateur ferroviaire national unique (en l'occurrence la SNCF), et à quelles conditions, ou pensez-vous faire appel à la concurrence via des appels d'offres ?
- ✓ La « Loi Macron » et ses décrets d'application ont permis le développement libéral du transport par autocar, d'abord sur les trajets supérieurs à 100 km, puis sur ceux inférieurs à cette distance
 - . quelle sera votre position par rapport aux demandes de dérogation ?
 - . quelles mesures comptez-vous prendre pour préserver le transport ferroviaire régulier de cette concurrence « faussée » ?

.../...

- ✓ Comme vous le savez le transport de marchandises par le train (fret ferroviaire) a décliné de façon dramatique ces dernières années, notamment suite à l'ouverture à la concurrence de 2006 et aux reculs successifs de la SNCF (premier transporteur routier) depuis 1997 dans ce secteur. - et de façon encore plus conséquente **sur la Rive Droite du Rhône.**

Comment pensez-vous investir la région dans une politique de reconquête de son réseau ferré de marchandises ? Quelles négociations auprès de l'Etat et de la SNCF, sachant que la diminution du fret ferroviaire est préjudiciable au trafic de voyageurs dans le sens où elle augmente notamment le coût des sillons dû pour les trains de voyageurs.

- ✓ Comment envisagez-vous l'organisation de l'activité ferroviaire pour le transport des marchandises et pour le transport des voyageurs avec la mise en place en 2017 « **du contournement de Nîmes-Montpellier** » ?
- ✓ **Et, bien entendu, comment et surtout dans quel délai pensez-vous traiter «la mise en circulation des TER sur la Rive Droite du Rhône» dossier qui a fait l'objet de nombreuses délibérations et engagements financiers par les précédentes assemblées régionales en Languedoc Roussillon. Précisons que la ligne est déjà ouverte et opérationnelle aux voyageurs 25 semaines par an lors de travaux sur la Rive Gauche.**

Nous savons compter sur vous pour répondre aux préoccupations de nos adhérents, usagers concitoyens qui pourront ainsi décider de leur vote en toute connaissance de cause.

Nous leur ferons connaître votre position sur ces sujets dès que vous nous l'aurez fait parvenir.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les candidats aux Elections Régionales, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Laurette Bastaroli
Présidente de l'Association